

Vœux 2024

L'inauguration de notre Compagnie Nationale s'est tenue officiellement le 25 octobre 2023 à Lyon en co-présidence avec le CNCEJ, en la personne de son Président, Bertrand LUDES et en présence de Madame Catherine PAUTRAT, Première Présidente de la Cour d'appel de Lyon, Monsieur Gilles HERMITTE, Conseiller d'Etat et Président de la Cour administrative d'appel de Lyon, et de nombreux Présidents des Tribunaux Judiciaires qui nous ont témoigné leur vif intérêt, considérant que l'expert avait toute sa place en qualité de médiateur, dans le cadre des ordonnances mixtes et des médiations sur injonction du Juge.

Il faut saluer l'énergie et la motivation de la Commission Médiation du CNCEJ présidée par Didier FAURY et de la poignée d'experts lyonnais qui ont créé la CEJML à Lyon le 21 octobre 2021.

Les objectifs poursuivis par notre compagnie sont de promouvoir le recours aux modes amiables de règlement des différends, de réunir les experts qui s'intéressent à la médiation, et de démontrer que les experts de justice ont la volonté de prendre leur place dans le paysage de la médiation.

L'expert est sollicité pour régler à l'amiable les différends car il sait expliquer avec pédagogie l'aspect technique du conflit qui opposent les Parties puisqu'il en est expert, il a connaissance des enjeux techniques et juridiques pour les Parties.

Sa compétence lui permet d'être agile, de cibler les questions et les points à éclaircir, d'être pédagogue.

Le décalage amené volontairement par l'expert en focalisant les faits permet de soulager temporairement la charge émotionnelle du conflit afin de pouvoir le régler.

La Compagnie a présenté son dossier de candidature en qualité de personne morale près la cour d'appel de Lyon en vue de son inscription sur la liste des médiateurs.

Avec votre concours, nous avons le projet de dupliquer cet acte de candidature dans toutes les cours d'appel afin de couvrir tout le territoire national.

Enfin, acteurs des rencontres de l'amiable, nous avons participé aux réunions des Ambassadeurs de l'amiable dans différentes Cours d'appel telles que Bourges, Lyon, Aix-en-Provence et Reims.

Et nous remercions tous nos adhérents qui participent, ont participé ou vont participer à ces journées et représenter les experts-médiateurs.

Quelques chiffres ...

La Compagnie compte à ce jour 78 membres cotisants dont 13 délégués territoriaux.

C.N.E.J.M - Siège social 74 rue de Bonnel à LYON (69003).

Une bonne nouvelle

Le site de la Compagnie va voir le jour en mars 2024, c'est-à-dire dans quelques semaines, ce qui permettra entre-autre, de consulter un annuaire par région, de faire part des actualités, de s'inscrire à des formations, de régler la cotisation annuelle directement par CB

En ce qui concerne ces deux derniers points, quelques précisions :

Formations :

Il est prévu 3 formations par an (printemps – automne et hiver) soit par la Compagnie elle-même soit par des organismes extérieurs.

Cotisation :

Il ne vous a pas échappé, que cette dernière est désormais de 150 € au lieu de 75 € en 2023. Pourquoi cette différence ? Tout simplement car en 2023 la cotisation correspondait à 6 mois compte tenu de l'inscription de la Compagnie en juillet.

A venir ...

Les délégués territoriaux vont se réunir le 3 avril prochain à Lyon avec pour mission de :

- Acter les membres du Conseil d'Administration de la Compagnie,
- Définir la date de la prochaine AG,
- Travailler sur notre doctrine d'experts de justice médiateurs pour valoriser l'expert qui fait des médiations,
- Organiser des réunions de présentation de la Compagnie auprès des présidents des cours d'appel de chaque région et des tribunaux judiciaires de chaque ressort pour promouvoir les experts de justice locaux membres de la Compagnie,
- De présenter le dossier de candidature auprès de toutes les cours d'appel,
- Proposer des formations dont la première prévue en **Juin**.

Espérant vous avoir apporté quelques informations utiles pour vous conforter dans l'idée que l'union fait la force. Plus nous serons nombreux , plus nous serons visibles, plus nous serons désignés.

Bien à vous,

Bruno CLEMENT, Président